

Direction : Enfance Jeunesse et Sports

Enfance, Jeunesse et Sports

REF : EJS2006005

Signataire : ML/S

OBJET :Signature de deux conventions avec la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis concernant les LAEP (Lieux d'Accueil Enfants- Parents).

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la lettre de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-Saint-Denis en date du 16 novembre 2006 proposant la signature de deux conventions relatives à la prestation de service pour des accueils enfants parents dans la halte jeux La Maladrerie et dans la salle Alexandre Dumas,

Considérant que la signature de ces conventions permettra un financement complémentaire de la Caisse d'Allocations Familiales,

Vu le budget communal,

A l'unanimité.

DELIBERE :

Article unique : Approuve les termes des deux conventions avec la caisse d'allocations familiales de la Seine-Saint-Denis concernant les LAEP et autorise Monsieur le Maire à les signer.

Pour le Maire,

L'Adjoint délégué